



Achats et annulations sur internet par carte bancaire manque une annulation

Par **soso30**, le **09/10/2021** à **23:18**

Bonjour,

J'ai commandé sur internet via le biais d'un "comparateur" spécialisé ds la location de voitures à l'étranger une voiture le 15 juin 21 en payant avec ma carte bancaire (sté située en espagne).

Le même jour, comme le propose le site, j'annule cette transaction au finale et je suis recredité du même montant.

Ensuite, le 17 06 21, je commande à nouveau par le biais de ce site un véhicule pour le même montant.

Le 15 07 21, ayant eu un débit de trop et n'arrivant à me le faire rembourser, j'annule tout.

Voici les transactions qui ont été réalisées sur mon compte :

15/06/21 (date valeur) = -1293,29 € (correspond à l'achat du 15 06 21)

16/06/21 (date valeur) = -1293,29 € (???)

15/06/21 (date valeur) = 1293,29 € (correspond au remboursement de l'annulation du 15 06 21)

18/06/21 (date valeur) = -1293,29 € (correspond à l'achat du 17 06 21)

15/07/21 (date valeur) = 1293,29 € (correspond à l'annulation du 18 06 21)

En date du 15 06 21, lorsque j'ai fait la 1ère fois cet achat, ma carte bancaire a été bloquée une 1ère fois pensant qu'il s'agissait d'un achat frauduleux à l'étranger et c'est à ce moment là qu'il me semble qu'il y a eu un débit en trop.

En conséquence, à ce jour, il me manque toujours 1293,29 € puisque j'ai été débité 3 fois et recredités 2 fois sachant qu'au final, j'ai annulé mes 2 achats.

Début aout, j'ai envoyé un courrier ar réclamant la somme de 1293,29 € non remboursée puis début Septembre, j'ai eu une personne du service réclamation de ma carte bancaire qui m'avait donné une bonne lueur d'espoir car elle voyait d'où venait le problème mais j'ai relancé le service dernièrement mais personne me rappelle!

Souhaitant désormais passer à l'étape supérieur, pouvez vous me dire ce que je dois faire?

Saisir le tribunal de proximité?

Autre process? autre juridiction?

Merci par avance